Les cours de "soins au foyer" vous aideront à protéger et à soigner les vôtres

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **62 (1953)**

Heft 8

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684017

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Préparation d'une compresse chaude.
(Manuel de soins au foyer de la Croix-Rouge allemande.)

Les cours de « soins au foyer » vous aideront à protéger et à soigner les vôtres

Les «soins au foyer», ce sont ceux qu'un membre de la famille donnera à un malade à son domicile. Menus soins, qui ne requièrent pas la présence d'un «spécialiste» — infirmière voire médecin — non plus qu'une formation à proprement parler médicale ni samaritaine, mais qui contribueront à faciliter la tâche du médecin ou de ses assistants en même temps qu'ils assureront surtout au malade les meilleures conditions de repos, de confort... et de guérison.

Ce n'est rien?

C'est pourtant considérable. L'on ne peut qu'être frappé par deux constatations qu'ont pu faire tous ceux qui ont eu à s'occuper professionnellement de malades soignés à leur domicile. La première, c'est l'importance considérable qu'ont sur le malade et sur son état tant moral que physique — et l'on sait combien ces deux domaines s'interpénètrent — l'adresse et le savoir-faire de la personne qui assume auprès de lui ces menus soins. La seconde, c'est un peu triste à dire, c'est de voir combien peu de personnes savent pratiquement assurer ces soins domestiques et donner au malade cette impression indispensable de confort et de repos.

La bonne volonté? Elle ne manque pas, assurément. Ni l'amour et le dévouement avec lesquels une maman, une épouse, une grande sœur ou une fille veulent venir en aide à celui de leur famille qui est alité.

Mais la bonne volonté n'est pas tout. Aujourd'hui surtout où le train dont vont la vie et les hommes a laissé hélas se perdre trop souvent toute une lente expérience familiale transmise jadis de mère en fille et génération après génération.

C'est pourquoi la création de tels cours s'est révélée d'une utilité qui a surpris jusqu'à de leurs initiateurs, et dont bon nombre de participantes — et même des infirmières diplômées ou des samaritaines — ont tenu à dire l'intérêt et la valeur.

Car avec le travail qui incombe toujours plus à des infirmières dont le nombre, aujourd'hui, n'est jamais suffisant pour venir à bout de toutes les tâches qui sont devenues les leurs, il importe toujours plus aussi que *dans chaque foyer une personne au moins soit instruite des mesures propres à maintenir la santé dans la famille et des soins comme de l'alimentation demandés par des malades.*

Comment fonctionnent les cours de soins au foyer

Les cours ont une durée de douze heures seulement, soit six leçons de deux heures chacune, à raison, en principe, de deux leçons par semaine. L'effort demandé aux participantes ne s'étendra donc que sur trois semaines environ. On a voulu tenir compte, en établissant ce programme, des nécessités de la vie actuelle et du peu de temps dont disposent aujourd'hui la plupart des personnes.

De tels cours, il va de soi, ne sauraient avoir la prétention de remplacer des cours de plus longue haleine tels que ceux organisés par les sections de samaritains ou d'autres associations secouristes. Leur but est différent. Leur méthode, elle aussi, est différente. Car il a fallu, pour qu'ils atteignent leur but tout en répondant à ces conditions, leur fixer un programme-type, extrêmement étudié, et fixé dans ses moindres détails.

L'organisation des cours

Le premier principe auquel obéissent les cours de «soins au foyer» est qu'ils ne doivent s'adresser qu'à des groupes restreints d'élèves.

Le second est qu'il est souhaitable que chaque cours soit donné dans un milieu aussi «homogène» que possible. C'est-à-dire qu'il groupe des dames et des jeunes filles d'âge et de formation assez proches. C'est pourquoi l'organisation de tels cours dans le cadre par exemple d'un groupe paroissial, ou d'une société féminine, est une des meilleures formules.

Le troisième principe est que ces cours soient donnés toujours et partout de la même façon. Les monitrices qui en assument la direction ont été formées elles-mêmes selon des directives exactes et précises tant quant aux matières enseignées qu'à la façon de les enseigner.

Le quatrième principe enfin est que ces cours soient essentiellement *pratiques*. La monitrice fait une démonstration, puis les élèves passent à l'application pratique.

Ajoutons enfin que si l'idée même et l'institution de ces cours nous sont venues d'Amérique du Nord, ils ont été adaptés chez nous à nos coutumes et nos besoins

---

En 3 ans

L'essor en Suisse des cours de soins au foyer

C'est à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, et à Mlle Pettschnigg, directrice adjointe du Bureau des infirmières et du service social à Genève, que l'on doit l'introduction pratique des cours de soins au foyer en Suisse.

Le premier cours de monitrices fut donné à Genève par les soins de la Ligue en mars 1950, le deuxième en mai 1951, sous les auspices de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse qui y délégua une de ses infirmières-visiteuses.

Depuis lors les cours destinés au public se sont multipliés grâce aux premières monitrices formées. Six cours notamment furent donnés à Lausanne au cours de l'hiver 1952-1953, plus un cours d'été à Chailly. De nouveaux cours de formation de monitrices eurent également lieu à Lausanne, du 6 au 11 novembre 1952, qui fut suivi par 12 infirmières diplômées [1]*, à Genève en mai 1953, et à Lausanne encore en octobre dernier.*

*

Il est intéressant d'apporter quelques données encore sur les cours destinés au public. Deux monitrices instruites à Lausanne ont ainsi donné entre l'hiver 1952 et le printemps 1953 trois cours chacune, groupant ensemble 54 élèves. Un cours précédent donné par une monitrice formée à Genève avait touché 9 participantes. Soit 63 personnes ayant pu bénéficier déjà de cours pratiques dès la première année.

Quatre de ces cours se sont adressés à des membres d'autant de sociétés paroissiales, catholiques ou protestantes, et groupèrent 34 participantes, mères de familles ou célibataires;

un a été donné à un groupe de dames appartenant à un groupement de Samaritaines ou épouses de Samaritains;

un à des membres d'associations féminines et notamment de l'Union chrétienne des jeunes filles;

un à des dames auxiliaires de Lourdes.

Notons enfin que trois infirmières diplômées et une sage-femme prirent part comme élèves à ces cours.

*

Depuis cet automne, les cours ont repris une activité sans cesse croissante et qui témoigne de l'intérêt toujours plus grand qu'ils rencontrent. Pendant les mois d'octobre et de novembre il n'y avait ainsi pas moins de cinq cours donnés simultanément à Genève pendant que d'autres cours se donnaient dans le canton de Vaud et ailleurs encore.

De nouveaux cours vont se donner encore en Suisse romande, un cours vient de s'ouvrir à Bâle tandis qu'aux Grisons un troisième cours est donné à Samaden. Le 15 novembre enfin s'est ouvert à Berne un cours de monitrices spécialement destiné à instruire des infirmières qui pourront ensuite répandre les soins au foyer dans les cantons de Berne et de Zurich.

Ajoutons que Mlle Pettschnigg vient de donner à Genève un cours destiné uniquement à des aveugles et qu'elle a commencé à sa suite un cours destiné à des sourdes-muettes. Cette nouvelle formule de cours de soins au foyer, destinée à des personnes infirmes, présente, elle aussi, un intérêt considérable.

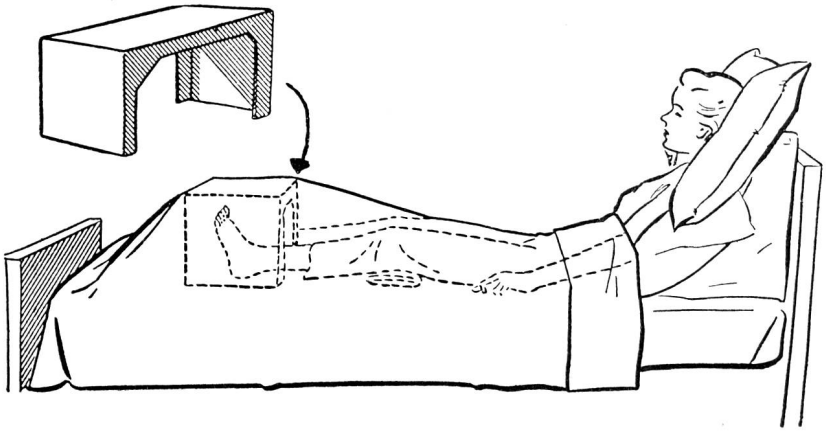

Un carton fort découpé par vos soins vous permet de fabriquer un appui protégeant les jambes du malade. Un exemple des mille choses enseignées aux cours. (Manuel de soins au foyer de la Croix-Rouge de Belgique.)

[1] Ce cours, donné à La Source, fut suivi pour le Pays de Vaud par une infirmière de La Source, deux infirmières de l'Hôpital cantonal, une sœur visiteuse catholique (monitrices pour leurs écoles et pour Lausanne) ainsi que par une infirmière de La Tour-de-Peilz; pour Genève par trois infirmières du Bon Secours (dont une appelée à être monitrice à Bâle); par une infirmière de Neuchâtel; et par deux infirmières du Valais. L'ensemble de la Suisse romande pourra ainsi bénéficier peu à peu de monitrices habilitées à donner des cours de soins au foyer.

GARDE AERIENNE SUISSE DE SAUVETAGE

Le comité central a décidé de contribuer à l'achat de parachutes de sauvetage, en remettant à la Garde aérienne suisse de sauvetage un montant de fr. 5000.— dans ce but.